

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 111 - MARS 2019
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT
Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : premier trimestre 2019



Association pour la Sauvegarde
des Côtes de Clermont-
Chanturgue

81 rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Fd

Courriel : ascot@gergovie.fr

Sites Internet
www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr

Facebook
www.facebook.com/ASCOT63

Assemblée générale 2019 de l'ASCOT

Vendredi 22 mars à 17 h 30

Maison de quartier - 119 rue Abbé Prévost
Quartier de La Glacière à Clermont-Ferrand

Programme

- 17 h 30 : Accueil des adhérents et des invités, relevé des cotisations.
- 18 h 00 : Rapports moral, d'activités et financier + votes.
- Élection du conseil d'administration.
- Discussion, interventions.
- LIDAR et cadastre des Côtes : quelques exemples.

Buffet et pot de l'amitié clôtureront la réunion

SOMMAIRE

Annonce AG..... 1

Hommage à Yves Joulia
..... 2 à 4

Billet Nature..... 5 à 6

Lidar et réalités..... 7 à 9

Actualités des Côtes
..... 10 à 12

Christian Goudineau,
les Côtes et Gergovie
..... 13 à 20

Adhésion/abonnement
..... 20

**PROGRAMME 2019 DES VISITES
ET MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'ASCOT**

voir en page 12

Pensez à renouveler votre cotisation pour 2019

Hommage à Yves Joulia

Ancien membre du conseil d'administration de l'ASCOT, présent depuis sa fondation, Yves Joulia a beaucoup œuvré pour la cause des Côtes de Clermont, étant un des principaux membres actifs de l'ASCOT dans les années 90 et 2000.

Pour notre association, Yves s'occupa notamment des relations avec la mairie de Blanzat, ce qui, entre autres, permit à l'ASCOT d'être présente dans plusieurs manifestations se déroulant dans cette commune et ainsi de se faire connaître : « Fête du livre » pendant plusieurs années, foire à la brocante en 1991, conférence de Paul Eychart et projection du film de Nicolas Velle « La dernière bataille de Gergovie » au Foyer rural en juin 1994...

Habitant sur le flanc nord du plateau des Côtes à la ferme du Chevalard, cultivant des parcelles sur le site, Yves avait naturellement une très bonne connaissance des lieux, ce qui favorisa grandement l'ASCOT dans ses actions. De par son expérience au Foyer rural, il fut un élément clé de notre association pour l'organisation des manifestations, en particulier pour la « Fête des Côtes ». Yves s'occupa aussi de chantiers internationaux de jeunes (Concordia, « Jeunesse et Reconstruction ») qui, à l'initiative de l'ASCOT, vinrent à plusieurs reprises sur les Côtes pour des travaux d'entretien. Dans la Chronique N° 46 de septembre 2002, on peut ainsi lire : « Nous avons enfin tous été invités à déjeuner chez Yves Joulia un midi, après le travail : planisphère, atmosphère détendue, et fromage de chèvre étaient au rendez-vous, ainsi qu'une superbe vue panoramique sur Blanzat. » (cf. « La lettre des jeunes », p. 2).

Dans le texte qui suit, Maurice Jaffeux nous livre un témoignage sincère et touchant de son ami Yves Joulia, son texte montrant bien que la vie d'Yves fut avant tout consacrée aux autres, à ses concitoyens et à l'intérêt général (P. Gras).

En ce début d'année 2019, en pleine période des « meilleurs vœux », une nouvelle m'a transpercé le cœur : Yves est mort ! Et pas n'importe quel jour, le premier de l'an. Lui ne pouvait mourir un jour ordinaire.

Yves est né en 1933, avant-dernier enfant d'une famille bourgeoise de huit enfants. Son père était pharmacien à Riom. C'était le trublion de la maisonnée. Il me l'a avoué lui-même. Pas du tout scolaire, turbulent au possible, il faisait le désespoir de ses parents. Pourtant, bien plus tard, c'est lui qui assista son père lors de ses derniers jours.



La ferme du Chevalard - Pastel de Madeleine Jaffeux, daté du 4 avril 1999

Yves achète la ferme du Chevalard en 1955, dans le but d'élever des chèvres. En 1967, il se marie avec Yvette, une fille du Sud-Ouest qu'il a rencontrée en 1963, alors qu'il travaillait dans cette région. Tous deux étaient des soixante-huitards avant la date.

Et vogue la galère. Ils vivent chichement de la vente de leur fromage de chèvre jusqu'en 2011, date d'une première catastrophe : une nuit, on leur vole leur quarantaine de chèvres. Vient ensuite une deuxième catastrophe appelée « normes européennes ». La production de fromage est terminée.

En 1968, Yves participe à la création d'un organisme éminent de Blanzat : le FOYER RURAL. Par cette appellation il faut voir d'abord le bâtiment du même nom construit au centre du vieux village, tout près de la mairie. Ensuite c'est aussi l'appellation de la personne morale de cette association ouverte à tous. Elle regroupe à l'heure actuelle 23 activités, sportives et culturelles, et plus de 800 membres. Pour une commune d'environ 3800 âmes, c'est remarquable.

Yves assure la trésorerie du « Foyer », comme on dit à Blanzat, depuis sa création jusqu'à ces dernières années. Ce n'est pas une mince affaire que de gérer une association de cette envergure. Il m'a été donné de voir un de ses livres de compte. L'écriture est belle et la tenue impeccable. Peu de temps avant son décès, il venait d'être nommé « Président d'honneur ».

C'est lui qui organisait l'intendance de toutes les manifestations du foyer rural. Il achetait la nourriture et cuisinait avec l'aide d'Yvette pour assurer les vernissages et la restauration des personnes gardant les expos ou autres : il était le premier arrivé pour la préparation de l'événement et, après rangement, le dernier à partir.

Une autre facette d'Yves concerne son rôle auprès de la commune de Blanzat. Il totalise une trentaine d'années comme conseiller municipal. Mais ses mandats ne consistaient pas qu'à siéger aux réunions. Il payait de sa personne. Nous avons retrouvé une photo prise par Madeleine (Jaffeux) datée du 6 novembre 1980. Ce matin-là la région se réveille avec 30 cm de neige. La chute, poudreuse, commence la veille au matin et dure 20 heures d'affilée. Yves déneige la commune avec une étrave accrochée à son tracteur.



*Yves déneige les rues de Blanzat
Photographie de M. Jaffeux - 6 novembre 1980*

Il est impossible de reconstituer tous les services matériels ou moraux qu'il a rendus à la commune et aux gens, avec toujours un regard bienveillant à la rencontre d'une personne en difficulté. L'altruisme fait homme.

Dans toutes les manifestations organisées à Blanzat, on rencontrait Yves, invariablement muni de son appareil photo pour laisser une trace de l'événement. Il abrite chez lui une photothèque énorme : une pleine armoire de classeurs soigneusement étiquetés. Yvette m'a confié l'un de ceux-ci, pris au hasard. L'examen des titres de chapitre donne un échantillonnage des préoccupations, non exhaustives, d'Yves. En voici quelques-unes. Certaines parlent d'elles même :

- « raku » : la section poterie du foyer rural organise tous les ans une séance publique et en plein air d'une cuisson spectaculaire d'œuvres préparées par les adhérents de cette section, sous la direction du maître des lieux, Yannick Thébault ;
- « brocante » ;
- « réfection des voiries » ;
- « anniversaire des pompiers » ;
- « fête des écoles » ;
- « jalonnage de chemin de rando » ;
- « ASCOT jeunesse et reconstruction » ;
- « 50 km des Dômes » : c'est une course à pied au départ de Blanzat qui fait une boucle dans la Chaîne des Puys et se termine à Blanzat;

- « transvolcanique » : c'est là une autre épreuve sportive devenue célèbre, de VTT. Elle a lieu en septembre. Le samedi, le but consiste à rallier le Mont Dore par les chemins. Le lendemain c'est le retour à Blanzat ;
- « rue des jardins ce qui en reste » : là on aborde un domaine sensible concernant les amoureux des jardins. Situées au sud du vieux village, tout près de l'église, les parcelles ont la particularité d'être délimitées par des pierres de laves plates. Une partie de ces jardins a été sacrifiée à l'urbanisme. Heureusement, des parcelles ont été préservées. Par « ce qui en reste », Yves trahit son amertume ;
- « fleurs du jardin » : cela montre une autre composante de la sensibilité d'Yves. Photographier ses propres roses pour en garder le souvenir n'est pas banal. Dans le même domaine, on sait qu'il s'émerveillait à la vue des fleurs sauvages ;
- « marché de potiers de Ravel » : frère de l'éminente potière Elisabeth Joulia, à la notoriété internationale, il se passionnait pour cet art.



Photographie de M. Jaffeux
21 janvier 2014

De temps en temps, Yves nous rendait visite à notre domicile. C'est le cas du 21 janvier 2014 où le photographe s'est laissé photographier. Le plus souvent c'est moi qui prenait, à pied, le chemin du Chevalard. Il y avait deux sortes de visites : les « obligatoires » pour lui porter le dernier numéro de *La Chronique de l'Oppidum* de l'ASCOT, d'autres étant « facultatives » pour l'amitié.

En général, je m'asseyais sur le robuste banc de bois de la salle commune et m'accoudais à la table de la même matière. Peu de temps après venait la question : « Qu'est-ce que tu veux boire ? » à laquelle je répondais invariablement : « Je ne suis pas venu pour boire ».

Quand le temps le permettait, cela se passait dans le jardin, près de l'énorme et très vieux rosier qu'il aimait tant. Ce jardin domine le bourg de Blanzat et ses environs. Parfois, je lui disais ; « La vue est magnifique, tu devrais payer un impôt spécial ». Lui ne répondait rien, ou faisait la moue, conscient que la plaisanterie était attachée avec une grosse ficelle !

Lors de ces visites nous refaisons le monde. Les événements de Blanzat alimentaient la conversation, puis les nationaux et internationaux. D'autres fois, il commentait les péripéties de son service militaire. Il gardait une dent dure envers ceux qui lui avaient fait du tort, mais avait une vue bienveillante sur tous les autres.

En ce 1^{er} janvier 2019, j'ai perdu un grand ami.

Maurice JAFFEUX



Fête des Côtes, 2 juillet 1995 - Photographie de L. Roddier / ASCOT

Vivre ensemble



Le billet Nature
d'Yves POSS

Papillon sur fleur d'amandier

Photographie d'Y. POSS / ASCOT - 3 mars 2019

Les amandiers ont ouvert la saison printanière : le rose de leurs fleurs égaie les adrets des Côtes, et annoncent les floraisons à venir. Elles permettent parfois de repérer des arbres dispersés au milieu des broussailles, ou rares.

Saurons-nous retrouver les pieds de cormier, avec ses bouquets de fleurs blanches ? À rechercher, dit-on, près du Creux-rouge, ou sur le versant du Puy de Var. Ses fruits, les cormes, petites poires jaunâtres tachetées de points multicolores, sont très astringents : ils étaient conservés dans les greniers, jusqu'à devenir blets, et, en Provence, faisaient partie des douze desserts de Noël. Mais ce sorbier domestique, car tel est son autre nom, est aussi réputé pour la qualité de son bois,

rouge, dur, particulièrement stable : il servait pour les meubles, mais aussi pour certains outils de précision, varlopes ou guillaumes, avant que la mécanisation ne les remplace par la toupie.



Cormier en fleurs
source Zoom nature



Guillaume (sorte de rabot)
source Wikipédia

Les Côtes sont riches de leur diversité. Celle-ci est fondée sur la géologie, la pédologie et le relief, qui génère des versants exposés aux quatre points cardinaux.

Les associations végétales sont adaptées à ces conditions naturelles, et les hommes ont su les utiliser au mieux pour leurs besoins : vigne et arbres fruitiers sur les adrets, grandes cultures et prés en crête et sur les ubacs.

Depuis que la pression agricole se fait moins sentir, une dynamique spontanée de remontée végétale, de retour vers une nature « férale¹» provoque l'irruption de friches, de broussailles, ou pour les zones les plus en pente, abandonnées depuis plus longtemps, de boisements pionniers.

Cet ensauvagement provoque une certaine banalisation des milieux, envahis d'épineux, épine noire, aubépine, églantine. Les plantes exigeantes à certaines caractéristiques de lumière, pelouses sèches notamment, deviennent plus rares. Les oiseaux des milieux ouverts sont moins fréquents, ou même ont abandonné le site, qui ne leur offre plus des conditions de vie convenables.

La proximité de la ville, la présence même sur place de résidents qui tiennent à leur cadre de vie appelle un parti d'aménagement qui ne soit ni anthropocentré, privilégiant la place de l'homme, ni écocentré, où le rôle, et les besoins de celui-ci sont négligés. Il s'agit bien d'imaginer, de construire un lieu où sont pris en compte aussi bien la nature que l'homme, pour aujourd'hui et pour demain. Comment vivre ensemble, parfois en même temps, parfois en se partageant l'espace dans le cours de la journée ou de l'année ?

¹ Férale : retournée à la vie sauvage.

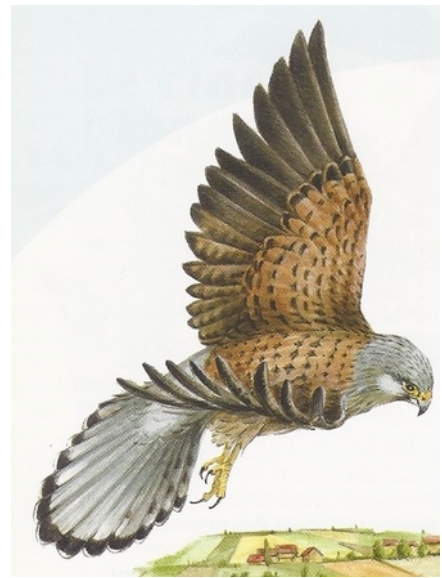
Une prairie sèche peut receler des orchidées, au printemps, puis voir fleurir la scille d'automne ; mais elle est aussi parcourue à moutons et lieu propice aux jeux de plein air ou aux pique-niques. Le faucon crécerelle pourra y chasser les mulots, mais il a aussi besoin d'arbres pour installer son nid.

L'aménagement prévu pourrait contribuer à retrouver la mosaïque végétale, entre jardins, vignes, vergers, champs, prairies, haies, buissons et friches, bois d'ubac ou chênaies d'adret. Les insectes, les oiseaux, les animaux en général apprécieraient ce progrès dans la capacité d'accueil.

Le site redeviendrait aussi plus attractif pour les riverains, pour les résidents de l'agglomération clermontoise.

Pour peu qu'il retrouve une réputation de sécurité : pour les promeneurs et usagers des espaces verts périurbains, l'attractivité relève non seulement de la réalité, mais aussi, et surtout, du sentiment que l'on en a. C'est tout l'espoir des amoureux des Côtes.

Et que les enfants du voisinage s'y retrouvent, pour des jeux de pistes, des cachettes, pour découvrir l'aventure.



Faucon Crécerelle

*Dessin de Noël Guilloux, dans
Christian Bouchardy "Espaces naturels
et faune du Grand Clermont" p. 76
(avec l'aimable autorisation des
auteurs)*

Piégeage du frelon asiatique

(suite à la notice du numéro 106 p. 11)



Frelon asiatique

www.guepes.fr/frelon-asiatique.htm

Le frelon asiatique est présent sur les Côtes de Clermont. Les femelles fécondées passent l'hiver à l'abri. Quand la température remonte, elles sortent, pour préparer un nid, débiter la ponte, et partir à la recherche de nourriture pour elles et pour leurs premières larves. C'est le moment favorable pour organiser le piégeage de ces « fondatrices ». Un simple piège à guêpes est efficace, Il peut être acheté, ou préparé à partir d'une bouteille en plastique, découpée par le milieu, avec le goulot retourné. Comme appât, un mélange de sucre et d'alcool, sirop avec de la bière ou du vin est recommandé. La présence d'alcool évite d'attirer les abeilles.

Des pièges permettant de ne capturer que le frelon asiatique sont étudiés, en particulier en perçant des trous de faible diamètre, pour permettre à de petits insectes d'échapper, et en ayant une ouverture limitée à 8 mm, pour que le frelon européen, ou les papillons, ne puissent pas être capturés. Ce peut être réalisé par un bon bricoleur, les modèles dans le commerce sont encore expérimentaux.



Frelon européen

www.guepes.fr/frelon-europeen.htm

Soulignons que chaque fondatrice capturée aurait construit un nid, qui peut atteindre un mètre de haut, tel celui qui a été détruit par les pompiers près du col du Chevalard.

Le frelon asiatique se distingue du frelon européen par la couleur, avec une dominante noire qui tranche avec l'orange de la tête et d'une partie de l'abdomen, alors que l'insecte indigène est rayé jaune et noir, et sensiblement plus long. Le frelon asiatique a les pattes jaunes, alors que chez le frelon européen elles sont marron : ce caractère n'est guère visible que sur des insectes morts, mais il est distinctif.

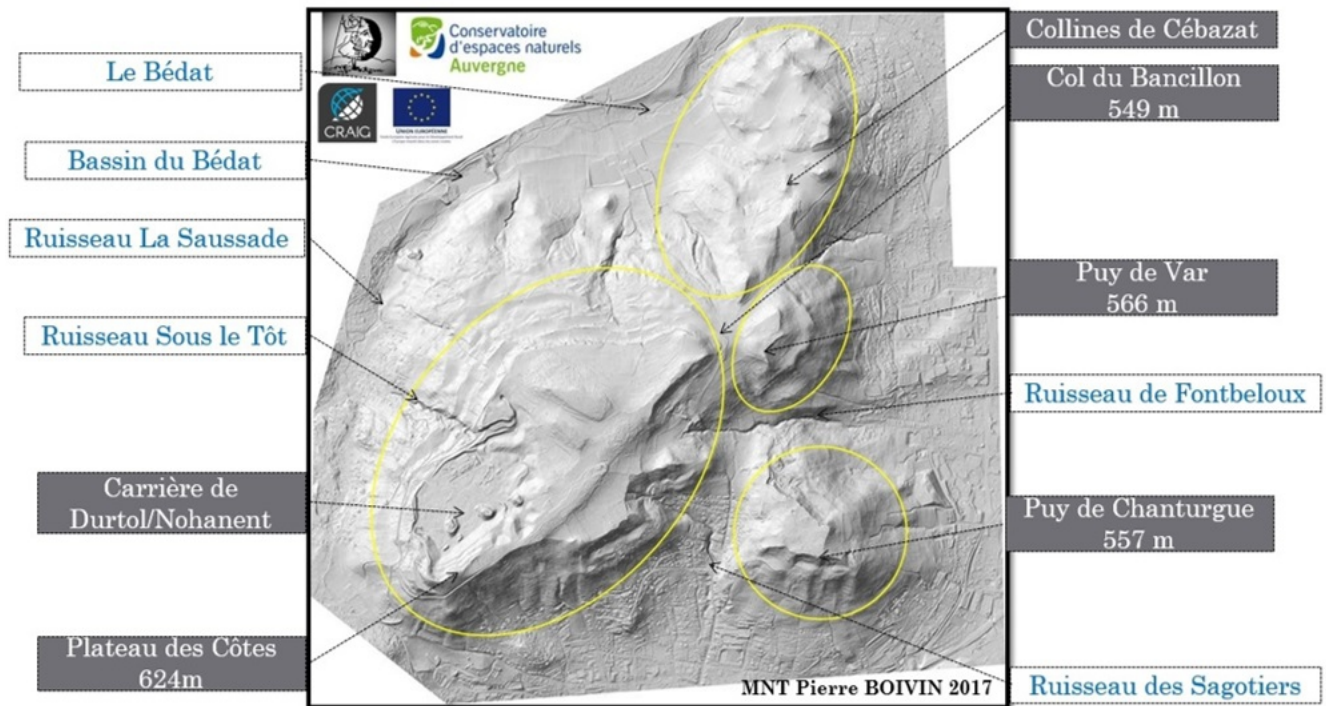
Lidar et réalités

Nous nous proposons de vous livrer quelques données ponctuelles apportées par le levé Lidar, réalisé en 2017 sur l'ensemble du site des Côtes de Clermont. Pour plus d'informations sur la technologie du Lidar et les conditions de réalisation pour les Côtes de Clermont, vous pouvez vous reporter à la Chronique N° 104 de janvier 2017 (pp. 3-7) : <http://www.gergovie.fr/html/documents/N%20104.pdf>.

Pour rappel, le coût pour l'ASCOT de ce levé Lidar a été de 1187 € du fait de la mutualisation avec le CEN et d'une subvention FEDER (fonds européen de développement régional) à hauteur de 60 %.

À partir des données brutes, le volcanologue Pierre BOIVIN, que nous remercions encore pour son aide, nous a fourni une première image qu'on appelle dans le jargon des spécialistes MNT (Modèle Numérique de Terrain). Ces mêmes données brutes, ainsi que le MNT de Pierre BOIVIN, ont pu être communiquées à d'autres spécialistes comme le géographe Yves MICHELIN, mais également les archéologues Florian COUDERC, Rémi RANOUIL et Bertrand DOUSTEYSSIER (cf. « Actualités des Côtes » dans les Chroniques N° 105, 106, 107, 108 et 109). Certains d'entre eux ont pu procéder à une première étude de ces données et nous en communiqueront leurs résultats (une réunion de l'ASCOT avec Yves Michelin s'est tenue le 7 mars ; le travail d'Yves Michelin consiste en la superposition très précise des cadastres napoléonien et actuel aux images Lidar).

Image Lidar (50cm) Côtes de Clermont



Dans l'attente des premiers résultats de ces études, nous avons souhaité vous dévoiler quelques images pour vous montrer la richesse de ces données, en mettant en quelque sorte les Côtes « à nu ».

Le premier intérêt de cette technologie est de donner une image fidèle du relief (en gommant toute la couverture végétale) avec une grande précision.

L'image ci-dessus va permettre à tous d'en appréhender les particularités.

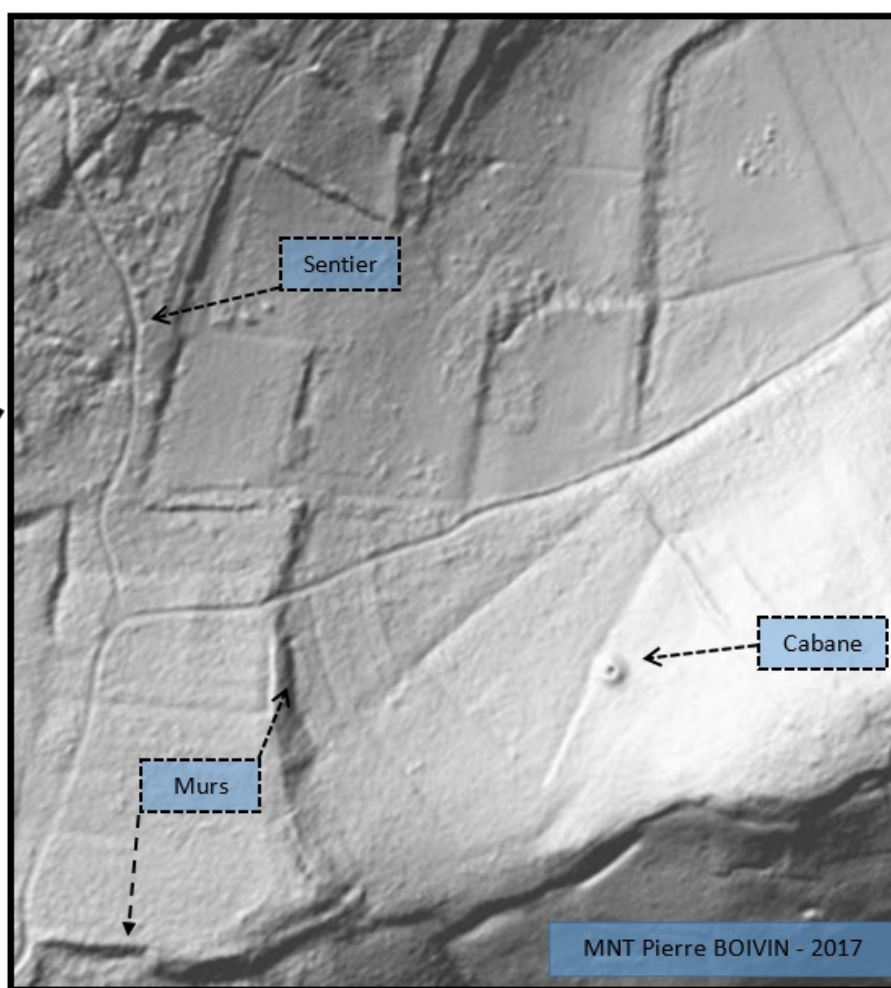
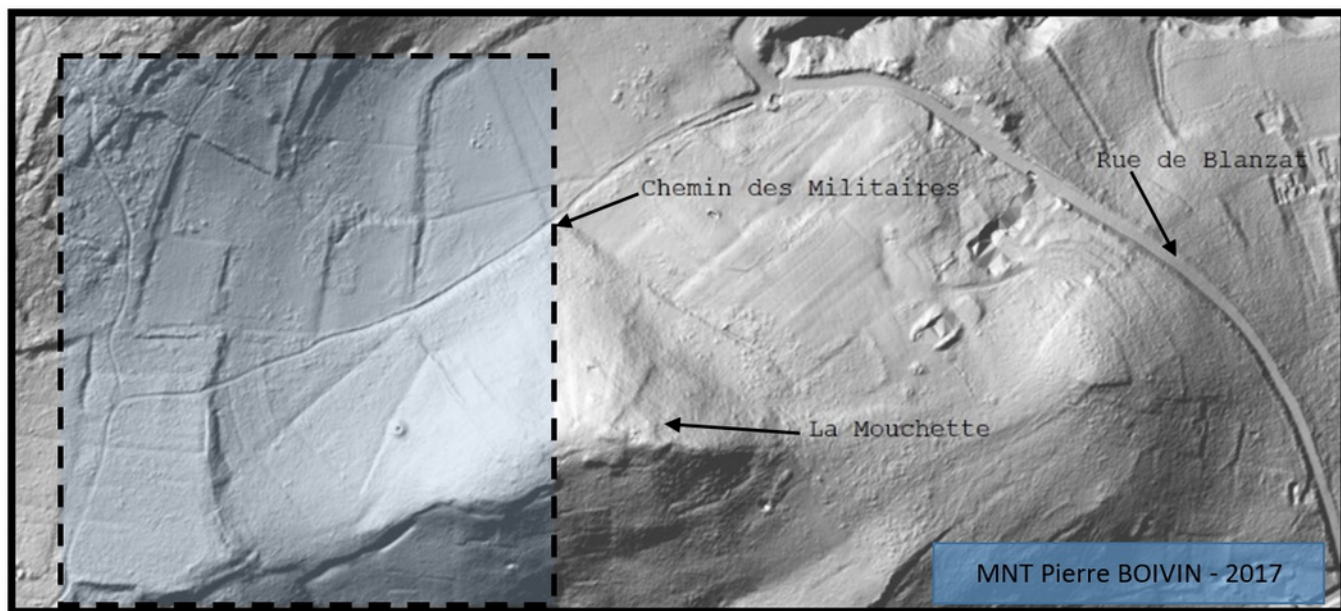
Du point de vue du relief, on distingue clairement quatre entités principales :

- ◆ le plateau proprement dit des Côtes (624 m), entaillé par l'ancienne carrière de Durtol/Nohanent ;
- ◆ le puy de Chanturgue (557 m) ;
- ◆ le Puy de Var (566 m) ;
- ◆ les collines de Cébazat.

Le col de Bancillon (549 m) permet de passer de la vallée du Bédât au bassin clermontois.

Du point de vue hydrographique, on remarque les ravinements de trois ruisseaux prenant leurs sources sur le plateau des Côtes :

- ◆ le ruisseau de Fontbeloux ;
- ◆ le ruisseau des Sagotiers ;
- ◆ le ruisseau « Sous le Tôt » qui rejoint à Nohanent le ruisseau de La Saussade qui rejoint lui-même le Bédât au niveau de l'actuel Bassin du Bédât.



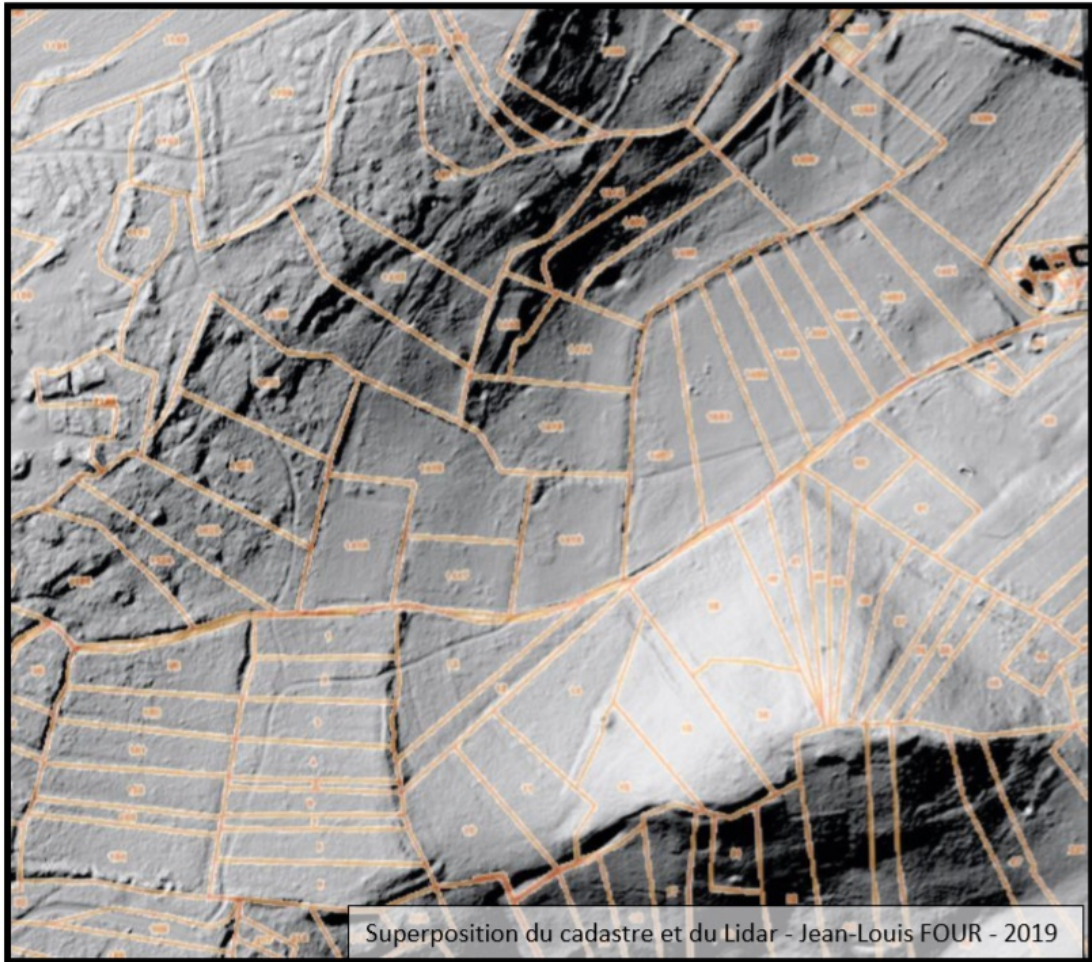
Sur la vue Lidar, outre le relief, sont visibles également les éléments anthropiques comme les sentiers, les chemins, les carrières, les pierriers, les murs, les cabanes...

Sur le secteur de la colline de La Mouchette, on distingue la rue de Blanzat, le chemin des Militaires mais aussi des limites de parcelles, des murs, des cabanes. Certains de ces aménagements une fois repérés, une reconnaissance sur le terrain permet de confirmer leur identification.

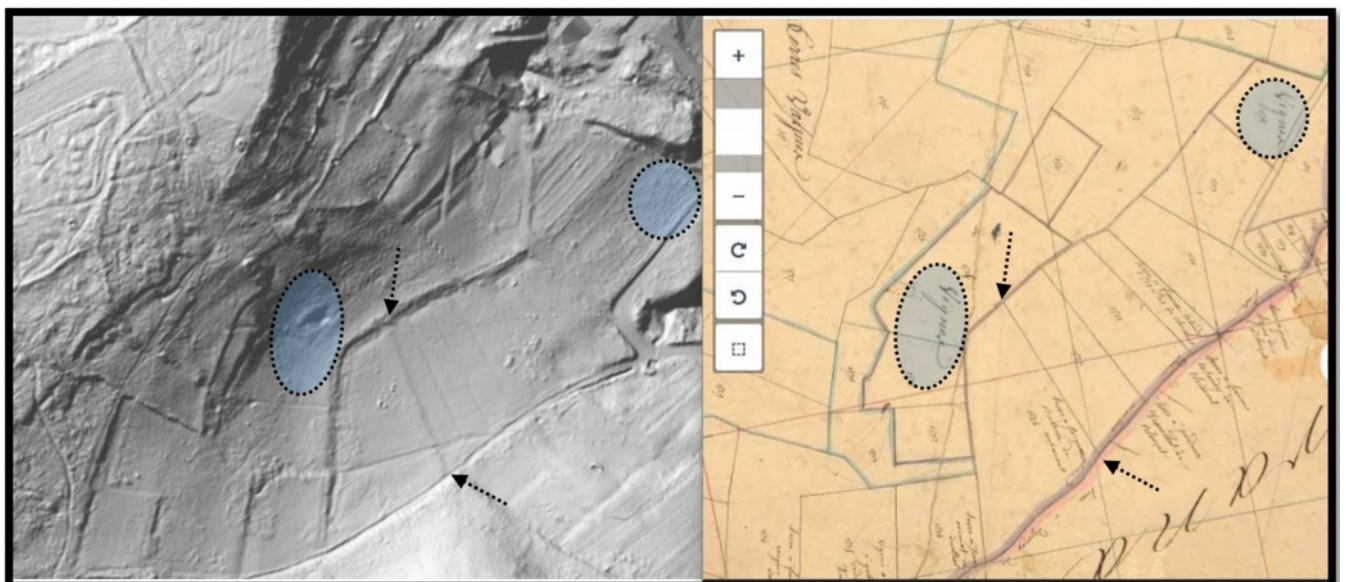
Parfois, il est intéressant de confronter et de comparer ces images avec, par exemple, d'autres représentations :

- ◆ cadastres récent et napoléonien,
- ◆ vues aériennes récentes (géoportail) et anciennes (IGN),
- ◆ schémas, etc.

Pour cela, on peut juxtaposer les différentes représentations ou même les superposer comme sur cette vue de La Mouchette où le cadastre est superposé au Lidar :



On peut voir ci-dessous pour la zone du Maupas, une juxtaposition du Lidar et du cadastre napoléonien (Blanzat, 1831). On remarque que les limites de certaines parcelles sont bien visibles sur le Lidar. Il est à noter la présence de vignes sur le cadastre napoléonien. *À suivre...*



Actualités des Côtes



AU SOMMAIRE : Budget participatif / Lettre à Madame la Préfète / Des vignes « bio » sur Chanturgue ? / Les Rois du Budget participatif / Reconnaissance de terrains sur Chanturgue.

Budget participatif : première réunion pour le projet de l'ASCOT

Le samedi 26 janvier, les porteurs des trente-deux projets élus dans le cadre du Budget participatif (cf. Chronique N° 110 pp. 5-7) étaient invités à l'Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand pour le lancement officiel de la phase de réalisation des projets. Philippe Gras, inventeur du projet de parcours archéologique intitulé « Voyage dans le temps à Trémonteix », représentait l'ASCOT. À cette occasion, M. Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, a remercié et félicité les porteurs des projets élus avant que M^{me} Roseline Peters, chargée de mission pour le Budget participatif, ne donne la parole à quelques-uns des « lauréats ».

<https://clermontparticipatif.fr/blog/la-realisation-des-projets-avance?fbclid=IwAR1bRUTwi61QdFTG07676K2NyWImP0txcKF4PMJ1ZXt9-ycp8KqdsJmmbjk>

Une première réunion du comité de suivi du projet de l'ASCOT a eu lieu le lundi 2 février. Étaient présents M^{mes} Nathalie Da Silva et Pauline Reynard pour la direction de la Culture, M^{mes} Roseline Peters et Charlene Gorse pour la DDSU (Direction du Développement Social et Urbain), Jean-Louis Amblard et Philippe Gras pour l'ASCOT, M. Mathieu Carlier pour l'INRAP (Mathieu Carlier était le responsable de la première tranche des sondages de diagnostic sur la ZAC de Trémonteix en 2009, puis l'adjoint de Kristell Chuniaud lors des fouilles préventives des secteurs gallo-romains et médiévaux en 2010-2011).

L'objet de cette réunion était de préparer la mise en place du projet de parcours archéologique, ce projet devant être réalisé fin 2019-début 2020. Il a été décidé que le contenu (textes, illustrations) des différents panneaux serait proposé par l'ASCOT courant mai aux parties prenantes.

En revanche, le comité de suivi n'a pas encore tranché pour le type de panneau – totems-vitrines avec reproductions d'artefacts archéologiques ou bornes plus classiques – la décision finale devant revenir à la direction de la Culture (après devis, en fonction du budget consacré au projet). Les participants à la réunion ont aussi évoqué l'application smartphone du parcours (application nouvelle ou pouvant être réalisée à partir d'une application existante).

Lettre à Madame la Préfète

Début janvier, l'ASCOT a envoyé une lettre à M^{me} la Préfète du Puy-de-Dôme afin de connaître l'avis des services de l'État sur le devenir de l'ancienne carrière de Durtol/Nohanent. Il s'agissait notamment de l'informer de l'existence de projets de parcs photovoltaïques pour cet espace – projets pourtant non conformes aux orientations des documents d'urbanisme, telle l'orientation « Pôle à potentiel touristique ou récréatif à renforcer » du SCoT du Grand Clermont – et, surtout, de l'engagement du carrier (cf. Chronique N° 108 pp. 2-5) :

« Cette perspective d'un équipement industriel producteur d'électricité est d'autant plus regrettable que la Société des Basaltes du Centre (SBC), par la voix de son président Jacques Chambon, s'était engagée, dans son dossier de renouvellement d'exploiter en 1998, à céder à la collectivité, pour le « franc » symbolique, toutes les parcelles lui appartenant en pleine propriété. Cet engagement était acté par vos services dans une lettre signée par son Secrétaire Général – Monsieur Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts – en date du 24 avril 2007 ».

Dans cette lettre, nous lui avons aussi rappelé qu'en 2006, Clermont Communauté (devenue Clermont Auvergne Métropole) s'était prononcée en faveur d'un « parc rustique » sur l'espace de l'ancienne carrière.

À ce jour, l'ASCOT n'a encore pas reçu de réponse.

Des vignes « bio » sur Chanturgue ?

La Ville de Clermont-Ferrand met à disposition quatre hectares pour la plantation de nouvelles vignes sur les coteaux du puy de Chanturgue (deux lots) et du puy de Var (un lot). **Ces vignes devront répondre au cahier des charges de l'AOC « Côtes d'Auvergne-Chanturgue », ainsi qu'à celui de l'agriculture biologique.** Dans le document concerné, on peut lire à ce sujet les prescriptions suivantes : « Pour cela, en priorité, le viticulteur devra être détenteur ou en court d'obtention d'une certification en matière d'agriculture biologique et/ou devra produire du vin biologique défini par la Commission Européenne par son règlement d'exécution (...). À défaut de certification, le viticulteur devra à minima le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique... ».

L'ASCOT se réjouit que la Ville de Clermont-Ferrand se prononce désormais en faveur de l'agriculture biologique pour les futures vignes du site des Côtes, ce choix étant du reste cohérent avec la présence de l'ENS en limite des parcelles concernées. Choix qui n'avait malheureusement pas été fait en 2012, quand la première vigne marquant la reconquête viticole du puy de Chanturgue et baptisée « Clos des Amoureux », avait été plantée (cf. Chronique N° 85 pp. 1 et 8).

La date limite de réception des offres a été fixée au 30 mars 2019.

Les Rois du Budget participatif

Le mercredi 16 janvier, à l'initiative de Christiane Jalicon, les membres du conseil d'administration et autres membres actifs de l'ASCOT se sont réunis pour tirer les Rois, partager la galette et fêter la nouvelle année.

Comme l'an dernier, la soirée s'est terminée par un diaporama de Jean-Louis Amblard, le sujet étant cette année la comparaison des images LIDAR avec le parcellaire des Côtes, notamment sur le secteur du Maupas.

Reconnaissance de terrains sur Chanturgue

Le 6 mars, Jean-Louis Amblard et Yves Poss ont accompagné Jérôme Cologne, chargé de projets liés à la biodiversité et aux sites naturels à Clermont Auvergne Métropole, pour une reconnaissance sur le terrain à Chanturgue.

Cette tournée visait à préparer un repérage plus précis des parcelles propriétés de la Commune sur le plateau de Chanturgue, et leur état actuel.

Le responsable du dossier de l'espace naturel sensible a eu ainsi l'occasion de constater diverses incivilités récentes et d'apprécier les actions qui sont à engager pour une bonne application du plan de gestion, adopté par le Conseil municipal de Clermont-Ferrand le 17 décembre dernier.

Jean-louis Amblard donne des explications sur le parcellaire de Chanturgue à Jérôme Cologne

Photographie d'Y. Poss / ASCOT - 6 mars 2019

CÔTES DE CLERMONT ■ L'Ascot, reine du budget participatif

Le projet de parcours archéologique proposé par l'Ascot, intitulé « Voyage dans le temps à Trémonteix », a été élu dans le cadre du budget participatif organisé par la



Ville. Il fait donc partie des 32 projets qui seront réalisés en 2019 ou 2020. L'Ascot peut se féliciter aussi de sa participation en tant que maître d'ouvrage associé au plan de gestion de l'Espace naturel sensible des Côtes voté par le conseil municipal. Après avoir tiré les Rois dans la bonne humeur, les convives se sont retrouvés pour une fin de soirée plus studieuse autour de Jean-Louis Amblard qui leur a permis de comparer, dans les secteurs du Maupas et du Chevalard, le cadastre napoléonien datant de 1831 et le relevé Lidar de 2017. Si la structure des parcelles a très peu changé, en revanche les vignes, nombreuses à l'époque, ont toutes disparu. ■

LA MONTAGNE – édition Clermont Métropole
du 22 janvier 2019



PROGRAMME 2019 DES VISITES ET MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'ASCOT

En cette année 2019, l'ASCOT a prévu un programme fort copieux de visites et de manifestations qui se dérouleront sur plusieurs lieux du site des Côtes. Les thèmes abordés en seront la géologie (en particulier la volcanologie), l'archéologie, l'histoire antique, l'architecture vernaculaire (ou petit patrimoine de pays) et, sous toute réserve, les milieux naturels et la flore. Nous participerons pour la première fois aux « journées nationales de l'archéologie » et, pour la seconde fois seulement, aux « journées du patrimoine de pays et des moulins ». Pour les journées européennes du patrimoine, dont nous sommes depuis longtemps des habitués, nous proposerons une grande balade intitulée « D'un sanctuaire à l'autre ». L'ASCOT a cependant décidé de « mettre le paquet » sur l'histoire géologique du site des Côtes et du bassin clermontois, notamment sur la Faille de Limagne, récemment inscrite à l'UNESCO, dont le plateau des Côtes possède le meilleur site d'observation à la Garlande (ce type de visite a été inauguré avec succès l'an dernier, dans le cadre des « Jaudis de l'ASCOT » : cf. Chronique N° 110 p. 14).

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les principales informations concernant nos visites et manifestations (pour la « semaine du développement durable », vous obtiendrez, le moment venu, confirmation et précisions sur les sites govie.fr, cotes-de-clermont.fr et facebook de l'ASCOT).

DATE et heure	LIEU DE LA MANIFESTATION OU DU DÉPART DE LA VISITE	CONTEXTE	THÈME
Les derniers jeudis du mois en mars, avril, mai, juin, septembre et octobre à 14 h Tous les jeudis en juillet et août à 18 h (sauf le 4 juillet)	Plateau des Côtes, parking de la tour hertzienne	Les Jaudis de l'ASCOT	Faille de Limagne et histoire géologique à l'origine du site des Côtes et des paysages du bassin clermontois
Samedi 25 mai de 9 h à 12 h	Plateau des Côtes, parking de la tour hertzienne	Les rendez-vous du CPIE	« La Faille de Limagne vue du belvédère de la Garlande »
Du 30 mai au 5 juin Date et heure à préciser (sous toute réserve)	Puy de Var Lieu de départ à préciser	Semaine du développement durable	Orchidées, flore et milieux naturels du Puy de Var
Dimanche 16 juin de 10 h à 18 h Balades commentées à 10 h 30 et 15 h	Écoquartier de Trémonteix, place Paul Eychart	Journées nationales de l'archéologie <i>avec la présence d'un archéologue</i>	Exposition sur les découvertes archéologiques du quartier de Trémonteix Balade archéologique du Moyen Âge au Néolithique
Dimanche 23 juin de 14 h à 17 h 30 Visite guidée à 14 h 30	Plateau des Côtes, secteur archéologique du fanum (fléchage depuis le cimetière de Durtol et le parking de la tour hertzienne)	Journées du patrimoine de pays et des moulins	Exposition sur les cabanes en pierre sèche Circuit de découverte de cabanes et de murs spectaculaires en pierre sèche
Dimanche 22 septembre de 10 h à 16 h <i>Pour bons marcheurs</i>	Écoquartier de Trémonteix, place Paul Eychart <i>Pique-nique au fanum</i>	Journées européennes du patrimoine	« D'un sanctuaire à l'autre » De Trémonteix au <i>fanum</i> des Côtes, lecture du paysage archéologique et historique d'il y a 2000 ans

Christian Goudineau, les Côtes et Gergovie

« ELLE : Vous me décevez. J'aime bien quand on conteste un... une vérité établie.

MOI : Moi aussi ! Quand j'étais jeune, j'avais envie de tout remettre en cause. Gergovie, Alésia, et pourquoi pas d'autres ? Mais, à même qu'on étudie les dossiers, on s'aperçoit que le boulot a été admirablement fait. »

(Christian Goudineau, dans *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*, éd. du Seuil, 2002, p. 49).

Dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 109, parue en août dernier, nous avons annoncé le décès du grand archéologue et historien de la Gaule Christian Goudineau (disparu le 9 mai 2018). Le texte présent est consacré à l'évolution de son point de vue sur la question de Gergovie et des Côtes. Aussi, après avoir évoqué les principales étapes de sa carrière, nous en viendrons au sujet même de l'article. Nous verrons alors comment un esprit indépendant et novateur comme celui de Christian Goudineau, qui plus est professeur au Collège de France, a néanmoins été rattrapé, en ce qui concerne Gergovie, par la pensée archéologique « traditionaliste », qu'il fustigeait pourtant quinze ans plus tôt.

1965-2010 : carrière de Christian Goudineau

Christian Goudineau naît le 5 avril 1939 à Neuilly-sur-Seine, fils d'un inspecteur d'assurances. Après des études brillantes (normalien, agrégé de Lettres classiques), il devient membre de la très prestigieuse École française de Rome (de 1965 à 1968) où il s'éveille à l'archéologie en effectuant des fouilles sur le site de Bolsena, une des douze villes étrusques, s'intéressant spécialement à la céramique arétine (cf. *La céramique arétine lisse. Fouilles de l'École française de Rome à Bolsena Tome 4*, MEFR Suppl. 6, Rome, 1968).

Mais alors qu'à cette époque les jeunes archéologues « promis à un bel avenir » se destinent à fouiller les sites les plus renommés du pourtour méditerranéen (notamment en Italie et en Grèce), Christian Goudineau opte pour le territoire national, au grand dam de son maître Jacques Heurgon (étruscologue, professeur de langue et de littérature latines à la Sorbonne). Ses recherches porteront désormais sur la romanisation des Gaules.

Il entre ainsi comme assistant à l'université d'Aix-en-Provence avant d'en devenir professeur jusqu'en 1984, enseignant les « antiquités nationales ». De 1969 à 1982, il occupe également le poste de directeur des Antiquités historiques de Côte d'Azur. Durant cette période, il reprend les recherches sur le site gallo-romain de Vaison-la-Romaine (Vaucluse), découvrant la raison pour laquelle le plan de la ville antique ne correspond pas au modèle canonique romain : il découvre que cette dernière a, en fait, été bâtie à l'emplacement d'exploitations agricoles gauloises ! (cf. *Vaison-la-Romaine*, avec Yves de Kisch, éd. Errance, 1999). Il met également au jour le camp militaire romain de la flotte d'Agrippa au *Forum Julii* (Fréjus, dans le département du Var). Construit après la bataille d'Actium, il s'agit d'un site majeur occupé pendant plus d'un demi-siècle et par conséquent pourvu d'un très abondant mobilier (cf. *Le camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus*, avec Daniel Brentchaloff, éd. Errance, 2009).

En 1978, il est nommé membre du CSRA (Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique), plus haute autorité archéologique nationale dépendant directement du ministre de la Culture (devenu depuis le CNRA : Conseil National de la Recherche Archéologique). De 1985 à 1989, il en assure la vice-présidence (le président n'étant autre que le ministre). De 1984 à 2010, couronnement de sa carrière, il est titulaire de la chaire des Antiquités nationales au prestigieux Collège de France.

Au début des années 80, avec le soutien de François Mitterrand, alors président de la République et ancien élu de la Nièvre, il joue un rôle essentiel dans la reprise des fouilles archéologiques au Mont Beuvray (sur lequel se situait l'antique *Bibracte*, capitale des Éduens au I^{er} siècle av. J.-C.) et la création, au pied de celui-ci, du Centre archéologique européen et du Musée de la civilisation celtique. Le Mont Beuvray (situé à la limite des départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire) devient alors le site de recherche archéologique le plus important pour la fin de l'âge du Fer à l'échelle européenne. De 1985 à 2001, Christian Goudineau assure naturellement la présidence du conseil scientifique du Centre européen du Mont Beuvray (en 1993, il consacre un ouvrage à l'histoire des recherches sur le site : *Bibracte et les Éduens*, écrit en collaboration avec Christian Peyre et paru aux éditions Errance).

Il participe parallèlement au combat de l'archéologie de sauvetage, luttant notamment contre les bétonneurs à l'époque où il occupait le poste de directeur des Antiquités historiques de Côte d'Azur ; combat qui finira par déboucher sur les lois d'archéologie préventive.

Christian Goudineau remet aussi en cause un certain nombre de vérités établies, sa plus fameuse étant que la Gaule, en tant qu'unité géographique, ethnographique et historique n'existait pas jusqu'à la venue de César et qu'elle fut en quelque sorte « créée » par le conquérant romain ! (cf. *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?*, éd. du Seuil, 2002). Théorie contestable et contestée, d'autres archéologues spécialistes de la Gaule ayant une opinion différente sinon opposée (voir notamment Jean-Louis Brunaux, *Voyage en Gaule*, éd. du Seuil, 2011).

Nous passerons sur bien d'autres actions qu'il a menées, d'autres postes à responsabilités qu'il a occupés et les distinctions qu'il a reçues pour en venir maintenant à l'évolution de sa position sur Gergovie, Merdogne et les Côtes de Clermont.

1982 : « Mission sur les problèmes de Gergovie »

- Prémices et circonstances

En mars 1979, une première commission d'enquête, destinée à porter un jugement sur la nature des découvertes faites par Paul Eychart sur Chanturgue, fut réunie par le Comité de l'Oppidum des Côtes (COC). Elle était composée d'archéologues et de latinistes éminents parmi lesquels on citera Michel Rambaud, de l'Université de Lyon III. Cette commission « privée » constata « *la présence sur Chanturgue d'un ensemble qui peut être militaire, de premier ordre, à caractère de fortification ancienne.* » (extrait du rapport paru dans le bulletin n° 4 du COC en mars 1980, p. 3).

Encouragé par cet avis, le COC, à l'époque présidé par le professeur Jean-Michel Croisille et dont Paul Eychart assurait le secrétariat, se mit en quête de réunir une commission officielle. À cet effet, des représentants du COC furent reçus en mai 1981 à la direction du Patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication. L'intervention de Roger Quilliot aidant (Roger Quilliot étant alors maire de Clermont-Ferrand et ministre de l'Urbanisme et du Logement), une commission du CSRA fut alors constituée. Elle réunissait Christian Goudineau, désigné comme président, Yves de Kisch et Guy Barruol (en tant qu'inspecteurs généraux de l'Archéologie).

Après « une étude bibliographique poussée », la commission se rendit alors sur le terrain, Daniel Brentchaloff, désigné en tant qu'expert, remplaçant en quelque sorte Yves de Kisch, indisponible. C'est ainsi que le 5 novembre 1982, le programme de leur journée étant extrêmement chargé, la commission visita les sites de Merdogne, de Chanturgue et des Côtes de Clermont, avant d'examiner les collections archéologiques des sites concernés au Musée Bargoin. Pour la guider sur le site des Côtes, Paul Eychart était présent, accompagné de Jean-Michel Croisille, de Geneviève Demerson (latiniste et universitaire, vice-présidente du COC : cf. Chronique N° 100 p. 2), de Gilles Tisserand, conservateur des musées de Clermont-Ferrand, ainsi que du secrétaire général de la mairie de la capitale auvergnate.

Un rapport de dix pages – intitulé « *Mission sur les problèmes de Gergovie* » – fut ensuite rédigé par Christian Goudineau (dans toutes les citations qui suivent, les passages soulignés l'ont été par Christian Goudineau).

- Nécessité de protéger les sites de Merdogne, de Chanturgue et des Côtes

En premier lieu, la protection des différents sites, afin de garantir l'avenir, est fermement demandée par la commission :

« *Or, quelle que soit la position que l'on prenne sur la localisation de Gergovie, la protection de sites de nature indéniablement archéologique apparaît comme une première nécessité* » (p. 2).

Pour le plateau de Merdogne, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 20/12/45, la commission s'étonne qu'il n'ait pas été inclus dans le Parc régional des Volcans d'Auvergne qui est pourtant contigu au site.

Ayant appris qu'une demande d'inscription du site de Chanturgue à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques avait été sérieusement envisagée en 1977, la commission demandait « *de faire procéder dans les meilleurs délais à l'inscription* » (p. 3).

Au sujet de l'« *Oppidum des Côtes* », « *site archéologique présentant un ensemble de structures antiques et modernes d'un intérêt certain* » (id.), la commission prenait la même position :

« *La Commission ne peut que s'associer à ce vœu [vœu de la municipalité de Clermont-Ferrand d'en faire un parc naturel] et appuie à l'avance toutes demandes de classement ou d'inscription à l'inventaire supplémentaire.* » (id.).

Christian Goudineau et les autres membres de la commission concluaient « *qu'il est de la responsabilité du Ministre de la Culture de prendre les mesures préservatoires concernant le plateau des Côtes et le site de Chanturgue ainsi que les collections présentes sur le site de Gergovie* » (p. 10).

- Bilan archéologique

Christian Goudineau et la commission critiquent d'abord la thèse « officielle », basée avant tout sur le « traditionalisme », autrement dit l'argument d'autorité :

« *Il n'est pas question de cacher une impression unanime : le dépouillement bibliographique avait amené la Commission à réagir avec méfiance à l'égard de la thèse "officielle". Nombre d'arguments en faveur de Gergovie-Merdogne paraissent empreints d'un "traditionalisme" exempt d'esprit critique ; des objections graves (...) n'avaient pas été repoussées ; la restitution des opérations variait selon les auteurs ; surtout, aucun vestige ne venait attester l'existence des deux camps romains là où la thèse "traditionnelle" les plaçait.* » (p. 5).

Quant au site des Côtes, la commission constatait « *la faible qualité technique des fouilles ou "sondages" pratiqués. Tant à Chanturgue qu'aux Côtes, il s'agit apparemment de dégagements limités, faits en suivant des murs et donnant lieu à des rapports très "approximatifs"* » (p. 5). Christian Goudineau oubliait cependant de signaler le manque de moyens accordés aux travaux de Paul Eychart (aucune subvention de l'État notamment), comparativement aux nombreuses recherches réalisées sur le site officiel de Gergovie (plateau et « camps romains »).

Au sujet des découvertes archéologiques effectuées sur les plateaux de Merdogne et des Côtes, la commission renvoyait en quelque sorte dos à dos les deux sites concurrents, les recherches n'ayant pas permis d'y mettre en évidence une ville fortifiée de l'époque de la guerre des Gaules :

« *tous deux se retrouvent à égalité en ce qui concerne la faiblesse des vestiges archéologiques qu'on s'attendrait à retrouver dans ce que César appelle une urbs importante et fortifiée.* » (p. 6).

En ce qui concerne les remparts, Christian Goudineau précisait notamment :

« *Ni à Merdogne ni sur le plateau des Côtes, ne peuvent se voir ni n'ont jamais été trouvés (à en croire les relations de fouilles), les témoins indiscutables de fortifications correspondant aux remparts gaulois mentionnés par César.* » (p. 6) / « *Les murs que l'on voit sur le plateau des Côtes ne ressemblent pas davantage aux remparts de pierres sèches connus dans le Midi. Leur position et leur construction renvoient au contraire aux structures bien connues en Ardèche ou dans les Alpes et datées de l'époque moderne* » (p.7).

Pour ce qui est de l'habitat, son avis n'était pas plus positif :

« *Il est bien connu qu'à Merdogne aucune case [= habitation] correspondant aux années de la guerre des Gaules ou immédiatement antérieure n'a jamais été trouvée. Les ouvrages et articles de M. EYCHART laissaient entendre que ce type de structures se trouvait sur le plateau des Côtes. Il n'en est rien.* » (p. 7).

À propos du mobilier découvert sur le plateau de Merdogne, sa position n'était pas moins sévère :

« *Rien, dans le matériel observé à "Gergovie" ou au musée de Clermont, ne correspond à une occupation de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. ni même du milieu du siècle. Tant pour le métal (...) que pour la céramique (...), si l'on excepte les documents beaucoup plus anciens, aucun vestige antérieur à la romanisation ne peut être présenté.* » (p. 7).

À noter que rien n'était avancé pour le mobilier du plateau des Côtes.

Pour le cas de Chanturgue, la commission avoua sa « perplexité ».

En effet, si la restitution de Paul Eychart – en particulier la localisation d'un *praetorium*, d'un *triclinium*, d'un *lارا* – comportait pour les membres de la commission « *une grande part d'affabulation* » (p. 8), ils reconnurent cependant que « *la disposition du front dirigé vers le plateau des Côtes [n'était] pas sans évoquer effectivement la pratique romaine.* » (id.) ; même s'ils n'écrivirent pas ce qu'ils pensaient des éléments de ce dispositif, dont nous savons qu'il comportait, selon les interprétations de Paul Eychart, une *clavicula*, un *tutulus*, un rempart avec son agger et sa berme, un *castellum*, une base de tour et des bases de *scorpio* (catapultes lançant des traits), toutes ces structures étant des aménagements typiques des camps militaires romains.

- Conclusion

En résumé, il ressortait de ce rapport, rédigé par Christian Goudineau, les trois points principaux suivants :

1. Les trois sites ont un intérêt archéologique certain et il convient par conséquent de les protéger : « *La seule certitude, c'est que les vestiges reconnus imposent la protection de Merdogne, de Chanturgue et des Côtes.* » (p. 9).
2. En ce qui concerne la localisation de l'*oppidum* de Gergovie, que ce soit sur le plateau de Merdogne ou sur celui des Côtes, les recherches archéologiques n'ont pas permis d'y découvrir la présence d'une ville fortifiée de l'époque de la guerre des Gaules, à savoir des habitats et des remparts datant de cette période.

3. Au sujet du « camp romain » de Chanturgue, l'avis de la commission était nettement plus positif : « *Même s'il est hors de question d'adopter l'ensemble des conclusions de M. EYCHART, on ne saurait éliminer radicalement l'hypothèse proposée.* » (p. 8).

Pour les « camps romains » du site officiel, le rapport n'apportait aucune analyse, la commission n'accordant visiblement aucune confiance aux travaux effectués, sous Napoléon III, par le chef d'escadron Stoffel et, de 1936 à 1939, par le Révérend Père Maxime Gorce. puisque, selon cette dernière, « *aucun vestige ne venait attester l'existence des deux camps romains là où la thèse "traditionnelle" les plaçait.* » (p. 5).

En bref, les membres de la commission ne se prononçaient pas sur l'emplacement de Gergovie :

« *Les membres de la Commission, s'ils avaient été empereurs entre 1851 et 1870, n'auraient sûrement pas nommé Gergovie le plateau de Merdogne. S'ils étaient empereurs aujourd'hui, ils ne le feraient pas davantage pour le plateau des Côtes de Clermont.* » (p. 10).

1990 : « César et la Gaule »

En 1990, un ouvrage important écrit par Christian Goudineau, intitulé « César et la Gaule », paraît aux éditions Errance. Comme son titre l'indique, cette publication est consacrée à la conquête de la Gaule par César, Christian Goudineau en présentant une vision totalement renouvelée dans ses tenants et ses aboutissants, à partir des travaux archéologiques et historiques les plus récents.

Un passage concerne la localisation de Gergovie :

« *Pour comprendre la suite, il faut évidemment s'appuyer sur des plans. Malheureusement, la localisation de Gergovie n'est pas assurée, contrairement à Alésia. Elle se trouve quelque part aux environs de Clermont-Ferrand. Sur les hauteurs de Merdogne, comme le pensait Napoléon III ? Aux Côtes de Clermont, comme certains l'affirment ? Ou plus loin sur le plateau de Corent ? Je ne prendrai pas parti faute d'arguments décisifs et aussi parce que la localisation précise n'a que peu d'intérêt (les conséquences de Bouvines et de Waterloo sont plus importants que les lieux mêmes). Le schéma reproduit de manière "abstraite" la carte de Napoléon III, simplement pour aider le lecteur à s'y retrouver.* » (p. 288).

Cet extrait de « César et la Gaule » nous permet de faire les constats suivants :

- Christian Goudineau ne se prononce toujours pas sur la localisation de l'*oppidum* de Gergovie, hésitant entre le plateau de Merdogne, les Côtes de Clermont et un nouveau venu, le plateau de Corent. À noter qu'à l'époque, aucune fouille d'envergure n'a jamais eu lieu sur ce dernier site, connu seulement par l'important mobilier gaulois trouvé au cours de prospections pédestres sur les terrains labourés (les recherches de Matthieu Poux ne commenceront qu'en 2001).
- Le professeur au Collège de France ne développe pas les différentes hypothèses qu'il avait pourtant commencé à étudier d'un point de vue archéologique dans son rapport de mission sur les problèmes de Gergovie. On doit ainsi se contenter de ce bref passage (plus quelques lignes expliquant de manière très générale la bataille sur le site officiel). Curieusement, Chanturgue n'est pas évoqué, alors que certains aménagements lui avaient évoqué les « pratiques romaines », et qu'il s'agissait du seul des trois sites visités pour lequel la commission n'avait pas rendu un avis archéologique négatif.
- Outre deux photos, l'une du plateau de Merdogne, l'autre du site des Côtes, qui n'amènent rien, Christian Goudineau ne nous gratifie que d'un schéma inspiré de la version de la bataille selon Napoléon III. S'agissant de la seule défaite personnelle de Jules César pendant les huit années de la guerre des Gaules, une étude stratégique et tactique de la bataille sur les deux sites concurrents, avec les reproductions du plan de Chanturgue et du schéma de la bataille selon Paul Eychart, aurait pourtant paru logique.

1995 : « Les Côtes de Clermont ont une importance considérable »

Au début de l'année 1995, Christian Goudineau, professeur au Collège de France, donne une série de cours à la faculté de Lettres de Clermont-Ferrand sur le thème suivant : « La Gaule à la veille de la conquête romaine ». À cette occasion, il est interrogé par le journaliste Jean-Jacques Arène au sujet du site des Côtes.

Un article, signé par ce dernier, paraît alors dans l'hebdomadaire clermontois INFO du 27 mars (voir sa reproduction dans la Chronique N° 16 p. 10), sous le titre :

« *Christian Goudineau : "Les Côtes de Clermont ont une importance considérable".* »

Dans cet article, Christian Goudineau déclare :

« Ce site a une importance historique et archéologique considérable. Je ne veux pas entrer dans la querelle de la localisation de la bataille de Gergovie, car cela déplace la seule question que l'on doit actuellement se poser : peut-on détruire sauvagement un site de cette importance aux portes d'une ville qui, de plus, a bien besoin de cet espace vert ? C'est un véritable scandale, et il faut dire aux Clermontois de défendre ce site, de défendre leurs racines... ».

Ce passage nous amène à faire plusieurs remarques :

- Christian Goudineau ne se prononce toujours pas sur la localisation de Gergovie, ou tout au moins sur le site qui aurait ses préférences.
- Il prend nettement position contre la destruction du plateau des Côtes et donc implicitement pour l'arrêt de la carrière. Cela est à souligner, car nous ne connaissons pas d'autre archéologue qui se soit, à l'époque, prononcé aussi clairement sur la question.
- Il affirme surtout l'« importance historique et archéologique considérable » du plateau des Côtes. En comparaison de son rapport de 1982, dans lequel il affirmait simplement qu'il s'agissait « d'un site archéologique présentant un ensemble de structures antiques et modernes d'un intérêt certain », il y a incontestablement une révision à la hausse de sa valeur archéologique. Quant à son importance historique, nous aurions bien aimé que Christian Goudineau précise sa pensée...

1998 : « L'année terrible »

En juillet 1998, paraît un numéro spécial du magazine archéologique « L'ARCHÉOLOGUE ARCHÉOLOGIE NOUVELLE ». Ce hors série N° 1, réalisé sous la direction de Christian Goudineau, est consacré à l'année 52 av. J.-C. de la guerre des Gaules. La une du magazine « il y a 2050 ans... L'ANNÉE TERRIBLE » fait référence au titre d'un ouvrage de Victor Hugo paru en 1872 et relatant la chute du Second Empire suite au désastre de Sedan.

Cette publication s'appuie essentiellement sur les dernières recherches archéologiques réalisées sur les sites de « Bribracte » (depuis 1985), d'« Alésia » (de 1991 à 1997) et de « Gergovie » (de 1994 à 1996), sites ayant joué un rôle majeur lors de l'affrontement entre Vercingétorix et César. Les responsables des fouilles récentes sur les « fortifications romaines césariennes », à savoir Michel Reddé pour « Alésia » et Vincent Guichard pour « Gergovie », y font le compte rendu de leurs travaux.

Le 11 août suivant, La Montagne annonce la parution du magazine puis, le 8 septembre, sous le titre « *La polémique rebondit une nouvelle fois* », le quotidien local se fait l'écho des partisans des Côtes de Clermont. Jean-Michel Croisille, Geneviève Demerson et Paul Eychart y contestent l'article de Vincent Guichard, selon lequel les dernières fouilles confirmeraient le site de Merdogne comme lieu de la bataille de Gergovie.

Mais c'est l'opinion de Christian Goudineau qui étonne le plus. L'ASCOT et les défenseurs des Côtes ne s'attendaient pas à un tel retournement de la part du professeur au Collège de France. Il écrit en effet ceci :

« L'épisode de Gergovie a posé deux problèmes. Le premier – celui de la localisation – n'existe plus : les recherches engagées sous Napoléon III viennent de recevoir des confirmations qui ôtent la place au doute. La deuxième question : défaite de César, victoire gauloise ? C'est la plus intéressante. » ! (p. 33 / l'article est repris la même année dans *Regard sur la Gaule*, paru aux éditions Errance).

Encore plus surprenant est le ton employé par l'ancien membre de l'École française de Rome, ton non conforme à son style habituel (c'est nous qui soulignons et mettons en caractères gras) :

« Nous allons suivre le fil des événements. Entreprise difficile pour plusieurs raisons. D'abord, parce que César ne donne pas de dates : tout au plus, précise-t-il parfois que tel projet a pris tant de jours, ou tel siège duré tant de semaines. Ensuite, parce que la localisation de certains lieux a fait ou fait encore l'objet de discussions. Non, il ne s'agit ni d'Alésia ni de Gergovie, pour lesquelles les preuves archéologiques abondent à tel point que l'on n'éprouve que compassion à l'égard de ceux qui, aujourd'hui encore, chevauchent des chimères dépenaillées. Mais on peut toujours s'interroger sur tel Noviodunum. » (pp. 14 et 16).

Que s'était-il donc passé pour que la localisation de Gergovie sur le plateau de Merdogne ne laisse plus de place au doute pour Christian Goudineau ?

Il le dit : les recherches engagées sous Napoléon III viennent d'être confirmées. Or, nous avons vu plus haut, dans la partie consacrée à son rapport de 1982, que Christian Goudineau n'accordait à l'époque aucune valeur à la thèse « traditionnelle » concernant les camps romains, autrement dit aux travaux de Stoffel exécutés sur ordre de Napoléon III. Le fait que Vincent Guichard ait retrouvé certaines sections de fossés sur le site du « grand camp » de la Serre d'Orcet et, surtout, sur la colline du « petit camp » de La Roche-Blanche l'aurait ainsi fait changer d'avis sur le degré de confiance que l'on pouvait accorder aux fouilles de Stoffel.

Mais quand Christian Goudineau écrit que, pour Gergovie et Alésia, les preuves archéologiques abondent, on est estomaqué. Si les vestiges militaires romains découverts sur le site officiel d'Alésia sont en effet fort nombreux, quelle que puisse être d'ailleurs l'interprétation que l'on en fait, il n'en est pas de même pour le site officiel de la bataille de Gergovie, pour lequel les sondages de Vincent Guichard n'ont pu mettre au jour, comme matériel indéniablement romain, que deux pointes en fer ayant appartenu à des traits de *scorpio*. Pour ce qui est des trois blocs de pierre à peu près sphériques, identifiés à des boulets de baliste romaine, ils ont en réalité été retrouvés hors contexte et sont de plus trop peu caractéristiques pour pouvoir être identifiés de façon incontestable à des projectiles militaires romains. Tout ce matériel avait été mis au jour dans le fossé en V du « petit camp » de La Roche-Blanche et les pointes de traits datées du I^{er} siècle av. J.-C., sans plus de précision, grâce à des fragments d'amphore Dressel 1b retrouvés dans la même couche archéologique : ce type d'amphore a en effet circulé en Gaule entre 90 et 10 avant notre ère.

Depuis le rapport de 1982, les données nouvelles étaient donc assez maigres, aucune recherche significative n'ayant été faite sur le plateau de Merdogne (la fouille de sept fosses entre 1982 et 1985 ne changeant pas la donne) ou sur celui des Côtes (juste cinq petits sondages, ne totalisant que 32 m², réalisés par Vincent Guichard et son association l'ARAFa en 1994).

Que si peu d'éléments nouveaux aient pu faire basculer Christian Goudineau était réellement étonnant. Que faisait-il en effet de Chanturgue dont les vestiges avaient pourtant intrigué les membres de la commission du CSRA, et qui n'avait connu aucune intervention archéologique depuis les travaux de Paul Eychart ?

L'ASCOT choisit néanmoins de ne pas réagir aussitôt et d'attendre le moment propice.

2000 : « Le doute n'est guère permis »

L'occasion se présenta en mars 2000, une conférence de Christian Goudineau, justement consacrée à « La guerre des Gaules et l'archéologie », devant se tenir le vendredi 10 à La Roche-Blanche.

Le matin même de cette journée, l'ASCOT envoya un fax à La Montagne, dans lequel elle accusait Christian Goudineau d'avoir trahi l'honneur de la tradition universitaire française en virant de bord dans la controverse sur Gergovie. Le soir, lors de la conférence, Christian Goudineau dut faire face aux questions des représentants de l'ASCOT (notamment celles de Bernard Cléménçon, vice-président, et d'Yves Anglaret, secrétaire), ce qui manifestement lui fit passer un très mauvais moment, ainsi qu'il l'exprime avec beaucoup d'exagération dans un ouvrage paru au début de l'année suivante (nous mettons en gras le passage concerné) :

« La passion était plus forte que l'ouvrage signé par l'Empereur allait établir la « vérité officielle ». Arrêtons-nous un instant, car l'Histoire de Jules César marque l'origine d'un phénomène étrange, propre à notre beau pays ; nombre de nos concitoyens, niant l'évidence, s'acharnant à refuser l'identification de Gergovie, Alésia, Uxellodunum aux sites que Napoléon III a fait rechercher, fouiller, et alors même que les recherches ultérieures ont confirmé la justesse de ses conclusions.

Pourquoi ? Pourquoi, à la fin de telle de mes conférences sur la Gaule, me pose-t-on des questions sur la localisation d'Alésia, et pourquoi mes interlocuteurs manifestent-ils tant d'agressivité si je me conforme à la thèse traditionnelle ? A Gergovie, l'an dernier, la foire d'empoigne a été évitée de justesse. Il m'est sidéralement indifférent qu'une bataille ou un siège se soient produits à tel endroit plutôt qu'un autre, je préfère en connaître les raisons et les conséquences. En réalité, derrière ces passions, rôde le spectre de Napoléon III, de la vérité "officielle" (forcément truquée – pourquoi et pour quoi faire ?) de tous ces "savants" suspects... » (Le dossier Vercingétorix, éd. Actes Sud/errance, 2001, pp. 70-71).

Le dimanche suivant, parut dans La Montagne un article consacré à la réponse de Christian Goudineau aux accusations de l'ASCOT, sous le titre « *Gergovie à... Gergovie, "le doute n'est guère permis"* » (signé par J.-P. Gondeau). Le professeur au Collège de France y affirmait une nouvelle fois l'intérêt archéologique du plateau des Côtes, rappelant à cette occasion le problème de la carrière :

« Effectivement, j'ai eu à faire un rapport il y a maintenant plus de vingt ans (sic) pour le ministère de la Culture et ma position a toujours été la même : les Côtes sont intéressantes et recèlent des vestiges d'époque protohistorique et d'autres époques qui doivent être préservées (sic). Le développement des carrières pose notamment souci aux archéologues. »

Il confirmait ensuite que les résultats obtenus par les fouilles de Vincent Guichard l'avaient convaincu de la localisation officielle du site de Gergovie :

« Des travaux assez récents – ceux de Vincent Guichard – plus toute une tradition font plutôt pencher la balance en faveur de l'endroit où nous sommes quant au lieu de la bataille. Vincent Guichard a retrouvé des armes, des boulets de catapulte. Il me semble qu'avec de tels éléments qui n'ont pas été retrouvés ailleurs, le doute n'est guère permis. »

Christian Goudineau expliquait enfin pourquoi, selon lui, le texte césarien ne peut être que source de controverses pour les sites de la guerre des Gaules, à l'exemple de Gergovie :

« De toute façon, lorsqu'il y a ce type de controverse – et on le voit bien pour Alésia – et quels que soient les arguments apportés, il reste toujours des gens qui les mettent en doute : pour une raison extrêmement simple : les textes antiques, et notamment ceux de César sur lesquels on s'appuie, sont des textes par nature relativement flous et ambigus. Pourquoi ? Parce que César s'adresse aux sénateurs de Rome et qu'il n'a aucune raison de faire des descriptions extrêmement précises et parce que les paysages depuis l'antiquité ont évolué. »

L'ASCOT prépara alors une réponse à Christian Goudineau, coupable à ses yeux d'avoir « retourné sa veste ». Ce texte, très habilement rédigé par Bernard Cléménçon, fut publié dans la Chronique parue ce même mois (cf. Chronique N° 36 pp. 5-6 : www.gergovie.fr/html/documents/N_36.PDF). En voici le début :

« "Gergovie à ... Gergovie, le doute n'est guère permis". C'est sous ce titre que "La Montagne" rend compte de la venue dans notre région, de Christian Goudineau, professeur au collège de France.

Paradoxalement, ce titre recèle sa part de vérité. Avons-nous donc changé nous aussi, dans la force de nos convictions ?

« A vrai dire, le doute n'est pas pour nous sur la question de la localisation de Gergovie, nous y reviendrons, mais sur la volte-face d'une éminente personnalité. Et il y a bien doute à ce sujet car, en effet, comment comprendre la position de M. Goudineau, qui pendant près de vingt ans, maintint avec opiniâtreté et courage aussi, la même position. Résumons la : Les Côtes de Clermont / Chanturgue constituent un site important qui doit être protégé. Ce site est peut-être celui de Gergovie, en tout cas il a directement à voir avec l'origine même de Clermont-Ferrand ; les chercheurs du futur trancheront quand les conditions objectives seront réunies. De 1982 (rapport du conseil supérieur) à juillet 1997 (lettre des universitaires au Préfet du Puy-de-Dôme), Christian Goudineau maintient cette position. Mais en juin 98, les défenseurs des Côtes de Clermont "chevauchent des chimères dépenaillées" (revue L'Archéologue). S'il est un point où "le doute n'est guère permis", c'est que tout prosaïquement M. Goudineau a retourné sa veste. Il n'y a pas de doute là-dessus. »

Pour Christian Goudineau, la messe était pourtant dite. Ses écrits, entretiens et conférences postérieures ne firent en effet que confirmer sa position sur la localisation de Gergovie sur le plateau de Merdogne. Prenons pour exemple *Le dossier Vercingétorix*, paru en 2001.

2001 : « Le dossier Vercingétorix »

Au début de l'année 2001, paraît un ouvrage de Christian Goudineau sur Vercingétorix. Son intérêt vaut surtout pour sa première partie, dans laquelle le professeur au Collège de France expose la constitution du mythe de Vercingétorix, ainsi que la représentation des gaulois depuis le XIX^e siècle.

La seconde partie est consacrée au véritable Vercingétorix, du moins tel qu'on peut l'imaginer à travers les textes anciens et les données actuelles de l'archéologie. Le procédé employé par Christian Goudineau pour la section relative à l'archéologie est surprenant. Alors qu'on s'attendait à ce que l'historien numéro 1 de la Gaule, le professeur au Collège de France occupant la chaire des Antiquités nationales, nous fasse un exposé laissant parler sa science et son autorité, tout comme dans ses publications précédentes, les divers sujets abordés le sont sous forme d'entretien, Christian Goudineau adoptant selon les cas le rôle de l'intervieweur ou de l'interviewé.

Dans la section consacrée à la bataille de Gergovie, il interroge ainsi Vincent Guichard, ce dernier affirmant qu'une occupation dense du plateau de Merdogne existe dès 70 av. J.-C. :

« Q. : En revanche, la Gergovie "officielle" (même si je n'aime pas le terme) a livré des vestiges du milieu du I^{er} siècle av. J.-C., de l'époque de Vercingétorix ?

R. : Sans aucun doute, incontestables, attestant une occupation dense à partir des années 70 av. J.-C. Malheureusement, les objets – fort nombreux – n'ont pas vraiment été étudiés et encore moins présentés. Le public en ignore l'existence. Nous allons, j'espère les faire connaître rapidement. » (pp. 300-301).

Si dans ses écrits et communications, Christian Goudineau se montrait convaincu par la localisation de l'oppidum de Gergovie sur le plateau de Merdogne depuis les travaux de Vincent Guichard sur les « camps romains » de la Serre d'Orcet et de La Roche-Blanche, il n'abordait cependant jamais le problème de l'occupation de ce plateau durant la guerre des Gaules. En 1982, dans son rapport de mission sur les problèmes de Gergovie, il affirmait en effet l'exact contraire de Vincent Guichard, affirmant qu'aucun mobilier observé ne datait de la première moitié ou du milieu du I^{er} siècle av. J.-C (cf. ci-dessus).

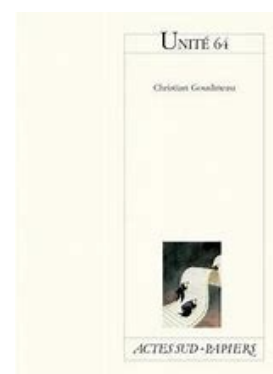
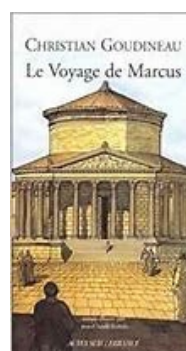
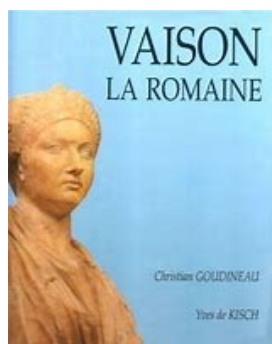
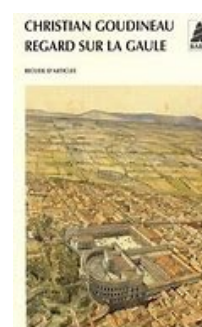
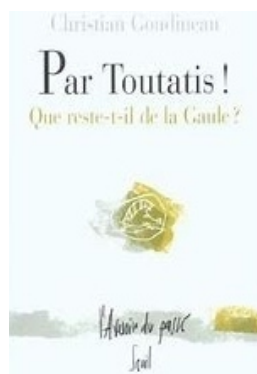
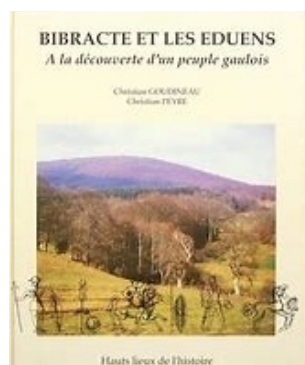
En 2001, dans « Le dossier Vercingétorix », il acceptait en revanche implicitement les conclusions de Vincent Guichard, tout en se gardant bien d'affirmer lui même la présence d'un habitat important de l'époque de la guerre des Gaules sur le plateau de Merdogne !

Épilogue

Nous ne formulerons pas de conclusion générale sur l'évolution de la position de Christian Goudineau sur Gergovie, Merdogne et les Côtes de Clermont, d'une part parce qu'il est décédé (et ne pourrait donc pas répondre à nos critiques), d'autre part parce qu'il a toute notre considération pour tout ce qu'il a apporté à l'archéologie et à l'histoire antique de notre territoire, pour sa participation au combat de l'archéologie de sauvetage qui a débouché sur les lois d'archéologie préventive, et pour d'autres raisons...

Nous vous conseillons simplement de lire les ouvrages et publications de Christian Goudineau, en raison de son érudition et de la façon qu'il avait d'exposer en termes simples et clairs les problèmes historiques les plus complexes, qu'il savait rendre passionnants. Il a également écrit des romans (*Le Voyage de Marcus*, *L'enquête de Lucius Valérius Prescus*) et une pièce de théâtre (*Unité 64*) se passant, bien entendu, à l'époque antique.

Philippe GRAS



« La Chronique de L'Oppidum » N° 111 – Mars 2019

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication, rédacteur en chef : Philippe Gras.

Anciens directeurs de publication : Vincent Quintin (1991-2002) – Yves Anglaret (2002-2014).

Ont collaboré à ce numéro :

Auteurs des textes : Hommage à Yves Joulia (*Maurice Jaffeux, Philippe Gras*) / Billet Nature (*Yves Poss*) / Lidar et réalités (*Jean-Louis Amblard, Jean-Louis Four*) / Actualités des Côtes (*Philippe Gras*) sauf « Reconnaissance de terrains sur Chanturgue » (*Yves Poss*) / Christian Goudineau, les Côtes et Gergovie (*Philippe Gras*).

Réalisation informatique : Philippe Gras.

Adhésion à l'ASCOT

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

O **Souhaite adhérer à l'ASCOT** (règlement par chèque à l'ordre de ASCOT). Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à « La Chronique de l'Oppidum » (4 numéros par an).**

Adhésion annuelle : 20 €

Membre bienfaiteur : 40 € ou plus

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du CGI

O **Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'Oppidum »**. Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).

Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier d'une Chronique en couleur